

NOTICE DESCRIPTIVE DES TRAVAUX

En vue de la réalisation des travaux de viabilité du lotissement les dispositions techniques suivantes ont été retenues.

1) VOIRIE

La desserte du lotissement sera assurée en partie par voirie débouchant sur la Rue du Dauphiné. La voirie a une longueur de 110m environ, une emprise de 6m50 terminée par une aire de retournement.

L'emprise se décompose d'une chaussée de 5m et d'un trottoir de 1m50.

Cinq places de parkings seront aménagées le long de cette voirie.

Constitution des voiries (Future desserte)

Chaussée: Couche de fondation en GTV 0/80 sur une épaisseur de 0.40m d'épaisseur
 Couche de réglage en matériaux semi-concassés 0/25 sur 0.05m d'épaisseur
 Couche de roulement en béton bitumineux 0/10 à raison de 130 kg/m²

Trottoir : Couche de fondation en GTV 0/80 sur une épaisseur de 0.30m
 Couche de réglage en semi-concassés 0 /25 sur 0.05m d'épaisseur
 Tapis en enrobés denses 0/10 à raison de 100 kg/ m²

- Des bordures de trottoir de type A2 seront mises en place le long des espaces verts et au droit des accès aux lots le long de cette voirie.
- Un rang d'agglos plein sera positionné pour séparer les lots des parties enrobées de la voirie ou des trottoirs.

Un local pour les ordures ménagères sera construit en bordure de l'entrée de voirie, coté Nord-est pour permettre le dépôt des bacs individuels et éviter l'accès au camion de collecte. Ce local couvert servira également de support aux boîtes aux lettres.

La façade des lots en limite de voirie sera réalisée par le lotisseur. Il est prévu de réaliser un mur en agglos d'une hauteur de 1.60 m, surmonté de tuiles. Le mur sera revêtu d'un enduit ton pierre.

Le lot 1 aura accès directement sur la rue du Dauphiné.

2) ASSAINISSEMENT

L'assainissement sera de type séparatif.

Eaux usées

Tous les lots seront raccordés gravitairement à la canalisation publique Ø300 existante au droit du lotissement. Le lot 1 y sera raccordé directement, les lots 2 à 7 seront raccordés par l'intermédiaire d'un collecteur EU propre au lotissement qui sera mis en place sous la voirie. (PVC Ø200).

Un tabouret de raccordement EU est prévu sur chacun des lots.

Eaux pluviales

Les eaux pluviales des toitures de futures maisons feront l'objet d'une infiltration sur chaque lot. (Dans le cadre des permis de construire des futurs acquéreurs)

Les eaux pluviales de voirie seront traitées par un séparateur à hydrocarbure positionné après les grilles de récupération puis rejetées dans le collecteur d'eaux pluviales Ø600 existant sous la rue du Dauphiné.

Une étude géotechnique sera réalisée préalablement aux travaux pour dimensionner le diamètre des canalisations nécessaires à l'évacuation des eaux.

Deux grilles de récupération des eaux pluviales seront installées sur la voirie du lotissement de dimension 50*50 en fonte classe C400.

3) EAU POTABLE

Il existe une canalisation d'eau potable Ø100 positionnée sous la rue du Dauphiné.

Il est prévu de raccorder directement le lot 1 sur la canalisation. Les lots 2 à 7 seront alimentés par une canalisation nouvelle implantée sous la voirie du lotissement, en fonte Ø60.

En partie terminale de la canalisation, une vidange ou une ventouse sera installée.

Des piquages seront réalisés avec mise en place de bouches à clé et d'abri compteurs pour chacun des lots.

Les travaux seront réalisés par le lotisseur en accord avec le concessionnaire du réseau d'eau potable. (VEOLIA)

4) ELECTRICITE

La desserte en énergie électrique du lotissement sera assurée par un réseau souterrain à partir du réseau existant chemin du charbonnier.

Chaque lot aura une logette EDF en limite de voirie avec téléreport.

Les travaux seront réalisés par les Services Techniques EDF ou par le lotisseur en accord avec ceux-ci.

5) GAZ

Chaque lot bénéficie de la possibilité de se connecter au gaz de ville.

6) TELEPHONE

Pour les lots 2 à 7, il est prévu la pose d'un réseau souterrain constitué de fourreaux PVC Ø42x45 avec chambres de tirage L1T et une descente aéro-souterraine depuis le poteau aérien de la Rue du Dauphiné.

A partir des chambres L1T seront raccordés des tabourets de branchement LØT sur chaque lot.

Les travaux seront réalisés par l'aménageur en accord et sous le contrôle de France TELECOM.

7) ECLAIRAGE

Quatre luminaires sont prévus pour éclairer la voirie du lotissement. Ces luminaires d'une hauteur de 3m50 à 4m seront raccordés à une armoire de commande et un compteur positionné en bordure de l'espace vert. (Type conforme à l'exigence de la Commune)

Les lampes utilisées seront des lampes au sodium SHP de 70w.

8) ESPACES VERTS

Les espaces verts seront engazonnés, et les mails en bordure de voirie seront plantés d'arbres à haute tige.